

Informations de base	
2018/2165(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 5/2018: réserve liée au soutien à la Turquie; instrument de voisinage européen; aide humanitaire; initiative WiFi4EU Subject 8.70.58 Budget 2018	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	BUDG Budgets	MUREȘAN Siegfried (PPE)	12/07/2018
		Rapporteur(e) fictif/fictive JÄÄTTEENMÄKI Anneli (ALDE)	
	Commission pour avis		Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	3636	2018-09-18
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	OETTINGER Günther	

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
10/07/2018	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2018)0537 	Résumé
18/09/2018	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	11843/2018	Résumé
18/09/2018	Adoption du projet du budget par le Conseil		
25/09/2018	Vote en commission		
26/09/2018	Dépôt du rapport budgétaire	A8-0292/2018	Résumé
01/10/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/10/2018	Décision du Parlement	T8-0365/2018	Résumé
02/10/2018	Résultat du vote au parlement		
16/11/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/2165(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/8/14032

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE625.537	19/07/2018	
Amendements déposés en commission		PE627.738	11/09/2018	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A8-0292/2018	26/09/2018	Résumé
Texte budgétaire adopté du Parlement		T8-0365/2018	02/10/2018	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	11843/2018	18/09/2018	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2018)0537 	10/07/2018	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Budget 2018/1691 JO L 289 16.11.2018, p. 0001	Résumé

Budget rectificatif 5/2018: réserve liée au soutien à la Turquie; instrument de voisinage européen; aide humanitaire; initiative WiFi4EU

2018/2165(BUD) - 02/10/2018 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 544 voix pour, 28 contre et 74 abstentions, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 5/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018, section III - Commission: Annulation de la réserve liée à l'aide en faveur de la Turquie provenant de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II), renforcement de l'instrument européen de voisinage (IEV) et de l'aide humanitaire pour d'autres mesures urgentes, et modification du tableau des effectifs de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) dans le cadre de l'initiative WiFi4EU.

Les députés ont pris acte du projet de budget rectificatif n° 5/2018 présenté par la Commission, lequel porte sur :

- **l'annulation des réserves** de 70 millions EUR en crédits d'engagement et de 35 millions EUR en crédits de paiement liées à l'aide en faveur de la Turquie provenant de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II),
- **le renforcement de l'instrument européen de voisinage** (IEV) en crédits d'engagement (70 millions EUR) et de l'aide humanitaire en crédits de paiement (35 millions EUR), et
- **le renforcement du tableau des effectifs** de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) dans le contexte de l'initiative WiFi4EU.

Le Parlement européen a **approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 5/2018**. Il a exprimé sa préoccupation face à la détérioration persistante des droits et libertés fondamentaux et de l'état de droit en Turquie et à la façon dont la Turquie **continue de s'éloigner des valeurs européennes**. Il a réaffirmé qu'aucune décision liée au financement de l'IAP II en Turquie ne devrait être prise au détriment du soutien de l'Union à la société civile turque, qu'il faudrait accroître.

Enfin, les députés ont insisté sur la nécessité d'appliquer des solutions réalistes le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale, en coopération avec les autorités internationales, nationales ou régionales concernées, et dans le respect des normes internationales en matière de droits de l'homme pour ce qui est du traitement des migrants.

Budget rectificatif 5/2018: réserve liée au soutien à la Turquie; instrument de voisinage européen; aide humanitaire; initiative WiFi4EU

2018/2165(BUD) - 26/09/2018 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de Siegfried MUREŞAN (PPE, RO) relatif à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 5/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018, section III – Commission: Annulation de la réserve liée à l'aide en faveur de la Turquie provenant de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II), renforcement de l'instrument européen de voisinage (IEV) et de l'aide humanitaire pour d'autres mesures urgentes, et modification du tableau des effectifs de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) dans le cadre de l'initiative WiFi4EU.

Les députés ont pris acte du projet de budget rectificatif n° 5/2018 présenté par la Commission, lequel porte sur :

- **l'annulation des réserves** de 70 millions EUR en crédits d'engagement et de 35 millions EUR en crédits de paiement liées à l'aide en faveur de la Turquie provenant de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II),
- **le renforcement de l'instrument européen de voisinage** (IEV) en crédits d'engagement (70 millions EUR) et de l'aide humanitaire en crédits de paiement (35 millions EUR), et
- **le renforcement du tableau des effectifs de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux** (INEA) dans le contexte de l'initiative WiFi4EU.

La commission compétente a exprimé sa préoccupation face à la détérioration persistante des droits et libertés fondamentaux et de l'état de droit en Turquie et à la façon dont la Turquie continue de s'éloigner des valeurs européennes. Elle a recommandé que le Parlement européen **approuve la position du Conseil** sur le projet de budget rectificatif n° 5/2018.

Budget rectificatif 5/2018: réserve liée au soutien à la Turquie; instrument de voisinage européen; aide humanitaire; initiative WiFi4EU

2018/2165(BUD) - 18/09/2018 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 10 juillet 2018, la Commission a présenté au Conseil le **projet de budget rectificatif (PBR) n° 5** au budget général 2018 concernant l'**annulation de la réserve liée à l'aide en faveur de la Turquie** provenant de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II), le renforcement de l'instrument européen de voisinage (IEV) et de l'aide humanitaire pour d'autres mesures urgentes, et la modification du tableau des effectifs de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) dans le cadre de l'initiative WiFi4EU.

Cette proposition poursuit les objectifs suivants:

- annuler les réserves de 70 millions EUR en crédits d'engagement (C/E) et de 35 millions EUR en crédits de paiement (C/P) liées au poste 22 02 03 01 (Instrument d'aide de préadhésion - Turquie - Soutenir les réformes politiques et l'alignement progressif connexe sur l'acquis de l'Union);
- renforcer le poste 22 04 01 03 (Pays méditerranéens - Mesures propres à instaurer la confiance, sécurité et prévention et règlement des conflits) d'un montant de 70 millions EUR en C/E ainsi que l'article 23 02 01 (Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins) d'un montant de 35 millions EUR en C/P;
- modifier le tableau des effectifs de l'INEA en ajoutant un poste temporaire de grade AD7.

Le Conseil a adopté sa **position sur le PBR n° 5** au budget général 2018, dont le texte figure dans l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position sur le projet de budget rectificatif (voir [document du Conseil](#)).

Budget rectificatif 5/2018: réserve liée au soutien à la Turquie; instrument de voisinage européen; aide humanitaire; initiative WiFi4EU

2018/2165(BUD) - 10/07/2018 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présenter le projet de budget rectificatif n° 5 au budget général 2018.

CONTENU : les objectifs du projet de budget rectificatif (DAB) n° 5 pour l'exercice 2018 sont les suivants:

- **annuler la réserve liée au soutien à la Turquie provenant de l'instrument de préadhésion (IAP II):** pour rappel, dans le cadre de la procédure budgétaire 2018, le Parlement européen et le Conseil ont décidé de mettre en réserve 70 millions d'EUR en crédits d'engagement et 35 millions d'EUR en crédits de paiement sur le poste budgétaire 22 02 03 01 *Soutien aux réformes politiques et alignement progressif sur l'acquis de l'Union*. Toutefois, la condition fixée pour le déblocage de ces montants - à savoir la réalisation par la Turquie de progrès suffisants dans les domaines de l'état de droit, de la démocratie, des droits de l'homme et de la liberté de la presse - n'a pas été remplie. Il est donc proposé d'annuler intégralement les montants correspondants dans la réserve, tant en crédits d'engagement et de paiement et d'augmenter en contrepartie les montants en faveur de l'instrument européen de voisinage (IEV) et de l'aide humanitaire;
- **renforcer de 70 millions d'EUR, en crédits d'engagement, l'instrument européen de voisinage (IEV)** afin de financer des actions supplémentaires liées à la route migratoire de la Méditerranée centrale et d'honorer une partie de l'engagement pris lors de la conférence « Soutenir l'avenir de la Syrie et de la région » des 24 et 25 avril 2018 à Bruxelles II. Aucun crédit de paiement supplémentaire n'est nécessaire en 2018 pour ces actions ;
- **renforcer l'aide humanitaire en crédits de paiement en crédits de paiement pour couvrir les besoins en préfinancements** à la suite du renforcement des crédits d'engagement décidé fin 2017 :
 - 102 millions d'EUR provenant de la réserve d'aide d'urgence et d'autres redéploiements;
 - 22,8 millions d'EUR par le biais du virement de fin d'année pour l'aide humanitaire conformément au règlement financier. Étant donné que les contrats restants sont signés en 2018 et que le niveau actuel des crédits de paiement dans le budget 2018 n'est pas suffisant pour couvrir les préfinancements correspondants, des crédits de paiement supplémentaires sont nécessaires. Il est donc proposé d'**ajouter 35 millions d'EUR** en crédits de paiement à l'article budgétaire 23 02 01 *Fourniture d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire rapide, efficace et fondée sur les besoins* ;
- **modifier le tableau des effectifs de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) dans le cadre de l'initiative WiFi4EU:** cette initiative vise à fournir, gratuitement et sans conditions discriminatoires, un accès Internet de haute qualité aux résidents et aux visiteurs dans les centres de la vie publique locale. Conformément à la décision C(2018)1281 de la Commission du 27 février 2018 déléguant la mise en œuvre de l'initiative à l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA), l'agence devrait disposer d'un niveau adéquat de ressources humaines pour mener à bien les nouvelles tâches. Il est proposé de modifier le tableau des effectifs de l'Agence afin d'ajouter un poste d'agent temporaire de grade AD7. Cet amendement, qui porte le nombre total de postes de l'INEA de 71 à 72, peut être financé par le budget de l'Agence pour cette année.

Dans l'ensemble, ce budget rectificatif est **neutre**.

Budget rectificatif 5/2018: réserve liée au soutien à la Turquie; instrument de voisinage européen; aide humanitaire; initiative WiFi4EU

2018/2165(BUD) - 16/11/2018 - Acte final

OBJECTIF: adoption définitive du budget rectificatif n° 5/2018.

ACTE LÉGISLATIF: Adoption définitive (UE, Euratom) 2018/1691 du budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2018.

CONTENU: le Parlement a constaté que le budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 était définitivement adopté.

Le budget rectificatif n° 5/2018 porte sur :

- l'annulation des réserves de 70 millions EUR en crédits d'engagement et de 35 millions EUR en crédits de paiement liées à l'aide en faveur de la Turquie provenant de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II),
- le renforcement de l'Instrument européen de voisinage (IEV) en crédits d'engagement (70 millions EUR) et de l'aide humanitaire en crédits de paiement (35 millions EUR), et
- le renforcement du tableau des effectifs de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) dans le contexte de l'initiative WiFi4EU qui vise à fournir, gratuitement et sans conditions discriminatoires, un accès Internet de haute qualité aux résidents et aux visiteurs dans les centres de la vie publique locale.

Le Parlement européen a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif le 2 octobre 2018 (se reporter au résumé de la résolution daté du même jour).